

Séance plénière

➤ **JEUDI 7 MARS 2013 APRÈS-MIDI (0134)**

PROJETS DE LOI ET PROPOSITIONS

1. - Proposition de loi (MM. Joseph George et Christian Brotcorne) modifiant l'article 5 de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, n^{os} 338/1 à 6.
 - Proposition de loi (MM. Karel Uyttersprot et Koenraad Degroote et Mmes Zuhail Demir, Kristien Van Vaerenbergh et Veerle Wouters) modifiant la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, n^{os} 1366/1 et 2.
 - Proposition de loi (MM. Karel Uyttersprot, Peter Dedecker, Peter Luykx et Flor Van Noppen et Mme Veerle Wouters) modifiant la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations en ce qui concerne les membres et leurs propositions, n^{os} 1959/1 à 3.

*À l'heure actuelle, lorsqu'un cinquième des membres effectifs d'une ASBL demande la convocation d'une assemblée générale, le conseil d'administration est tenu d'y donner suite, mais cette obligation n'est pas accompagnée d'un délai, ce qui nuit à l'efficacité de l'obligation en question.
La présente proposition de loi entend donc indiquer un délai de trois semaines pour convoquer l'assemblée générale, et ce à dater de la demande de convocation émanant des membres effectifs de l'ASBL.*

La proposition de loi n° 338 est adoptée par 92 voix et 38 abstentions

2. Projet de loi portant assentiment aux Accords au titre de l'Article XXI de l'AGCS avec l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, le territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu (Taïpei Chinois), la Colombie, Cuba, l'Equateur, Hong Kong (Chine), l'Inde, le Japon, la République de Corée, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique concernant les ajustements compensatoires nécessaires à la suite de l'adhésion de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de la République de Malte, de la République d'Autriche, de la République de Pologne, de la République de Slovénie, de la République slovaque, de la République de Finlande et du Royaume de Suède à l'Union européenne, n^{os} 2615/1 et 2.

Le projet de loi n° 2615 est adopté par 108 voix contre 1 et 21 abstentions

3. Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République d'Albanie sur le transfèrement des personnes condamnées, signé à Bruxelles le 29 juillet 2010, n^{os} 2616/1 et 2.

Le projet de loi n° 2616 est adopté par 120 voix et 10 abstentions

4. Projet de loi portant assentiment à la Convention internationale de 2004 pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires, faite à Londres le 13 février 2004, n^{os} 2617/1 et 2.

Le projet de loi n° 2617 est adopté par l'unanimité des 129 voix

5. Projet de loi portant assentiment au Traité relatif à l'établissement du Bloc d'espace aérien fonctionnel « Europe Central » entre la République fédérale d'Allemagne, le Royaume de Belgique, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la Confédération suisse, fait à Bruxelles le 2 décembre 2010, n^{os} 2618/1 et 2.

Le projet de loi n° 2618 est adopté par l'unanimité des 129 voix

6. Projet de loi complétant l'article 1231-33/1 du Code judiciaire en vue de prévoir une prolongation automatique du délai d'aptitude, n^{os} 2625/1 à 4.

Le projet de loi n° 2625 est adopté par l'unanimité des 130 voix

7. Proposition de loi (MM. David Clarinval, Stefaan Vercamer et Yvan Mayeur, Mme Marie-Martine Schyns, M. Frank Wilrycx, Mmes Meryame Kitir, Katrin Jadin, Marie-Christine Marghem et Valérie Warzée-Caverenne et M. Olivier Destrebecq) modifiant l'article 19bis de l'arrêté royal du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, n^{os} 2351/1 à 3.

La proposition de loi vise à faire passer la durée de validité actuelle des titres repas de 3 mois à douze mois.

La proposition de loi n° 2351 est adoptée par l'unanimité des 129 voix

8. Proposition de résolution (M. Georges Dallemagne, Mme Bercy Slegers, M. Christophe Lacroix, Mmes Sabien Lahaye-Battheu et Karin Temmerman, M. François-Xavier de Donnea, Mme Leen Dierick, M. David Geerts et Mmes Catherine Fonck et Juliette Boulet) relative à la commémoration du centenaire de la guerre 14-18, n^{os} 2582/1 à 5.

La proposition de résolution n° 2582 est adoptée par 91 voix contre 38